



**PREUVE DE DEPOT N° 2017/0556**

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT  
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT  
DU REGIME DE LA DECLARATION**  
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL Jean-Michel GRUGET  
5, rue de la Dominée  
"Les Granges"  
17770 AUMAGNE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....non

Ancien exploitant : SCEA Jean-Michel Gruget

Date effective du changement d'exploitant : .....16 juin 2016

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : .....oui

Déclarant : EARL Jean-Michel Gruget

Date de la déclaration du changement d'exploitant : .....26 juin 2017

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : .....non

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.